

Conseil d'administration du 23 septembre 2019

1 Prise de parole du directeur

Le directeur affirme que les parents invités à la présentation de Polytech'Lille étaient très satisfaits. Il s'agit de parents des intégrés en cycle ingénieur et en cycle préparatoire.

Le directeur annonce que la plateforme mathématiques et informatique propose Thomas Vantroys comme nouveau responsable. J'ai pas trop compris la suspicion sur le résultat du vote et l'accusation de retard dans l'annonce du résultat par rapport à la tenue du CAR. Une feuille d'émargement est à la disposition de la direction avec la signature des scrutateurs. Le résultat a été transmis à la direction le 16 septembre (soit 2 jours avant la convocation à ce CAR). De toute façon la nomination de Thomas Vantroys se fait à l'unanimité du CAR.

La parole est donnée au vice-directeur des relations industrielles pour répéter que la nouvelle PAST SHEJS est mandatée pour étendre l'évaluation par compétences (au moins aux projets). Notre collègue va procéder à un sondage pour avoir un retour sur l'évaluation par compétences au niveau des stages. J'ai un instant craint que ce sondage ne concerne que les acteurs de la mise en place de cette évaluation mais il semble que tous les tuteurs d'un stage évalué par compétences soient inclus dans le sondage.

Il est demandé si les élèves sont concernés par le sondage, il est répondu que non.

Le compte-rendu du CAR précédent est validé à l'unanimité.

2 Bilan des admissions

Franck Seynhaeve fait un (excellent) exposé sur le déroulement du recrutement des élèves en cycle ingénieur et en cycle préparatoire. Des chiffres sont donnés pour Polytech'Lille mais aussi pour le réseau Polytech.

Voici les informations que j'ai retenu :

- plus de PeiP A recrutés à Lille que prévu (130 pour 120 places affichées), cela est dû au fait qu'avec un premier appel plus prudent que celui de l'an passé (les 5000 premiers ont été appelés contre les 7000 premiers l'an dernier) toutes les places ont été pourvues au premier appel (135 oui définitifs pour 130 présents) ;
- il est indiqué que le fonctionnement de parcoursup conduit à ces dépassements, avec APB il suffisait d'ouvrir à 120 pour obtenir le nombre d'élèves voulu, en sous-évaluant l'effectif du premier appel il est à craindre que de très bons éléments démissionnent de la liste d'attente, les désistements étant très lents à s'enchaîner ;
- la sur-évaluation est aussi problématique : Polytech'Angers se retrouve avec 270 PeiP soit le double de ce qui était prévu ;
- concernant les PeiP B et les Post-PACES le nombre de présents correspond exactement aux places ouvertes (25 PeiP B et 6 Post-PACES), seulement 3 PeiP D recrutés sur les 6 places offertes ;
- pour le cycle ingénieur, l'attractivité des spécialités de l'école est très correcte, moins de DUT qu'affichés mais c'est parce que les DUT et les L2 sont les seules variables d'ajustement, en particulier le recrutement DUT a été utilisé pour compenser la montée de l'attractivité de l'école en PeiP et en CPGE ;

- globalement le taux d'attractivité de Polytech'Lille est supérieur à celui du réseau ;
- le recrutement des apprentis en 2019 est aussi un bon millésime avec 77 apprentis (76 en 2018 mais il faut prendre en compte les 13 apprentis de la nouvelle spécialité 2GU), une baisse en IESP et GIS revient à la normale.

Le réseau peine à placer tous ses PeiP, car si certaines écoles prennent plus de PeiP qu'elles n'en forment (comme Polytech'Lille) d'autres font l'inverse. De plus certaines écoles sont suffisamment peu attractives pour que les PeiP préfèrent intégrer hors du réseau que de les choisir. Il est envisagé de ne plus autoriser une école à former plus de PeiP qu'il est possible d'en intégrer, le recrutement PeiP se ferait alors comme les autres viviers avec plusieurs appels jusqu'en septembre pour compenser.

Pour 2020, il est proposé de garder les chiffres de 120 places pour les PeiP A, 25 pour les PeiP B, 6 pour les PeiP D et 6 aussi pour les Post-PACES. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les places offertes par les diverses spécialités de l'école sont présentées. Une légère baisse concernant les DUT et les PeiP A pour certaines spécialités (une place de moins par spécialité) et une place de DUT en plus pour matériaux. Ce quasi status quo est adopté à l'unanimité.

Il est indiqué qu'il est envisagé de regrouper L2 et DUT dans une même liste d'attente, même chose pour PeiP A et PeiP B.

Thomas Rougelot demande s'il ne serait pas opportun de décider aussi en CAR des effectifs des apprentis. Il est répondu par la direction que ce n'était pas possible jusque là vu que les effectifs étaient négociés et figés avec la région. Maintenant que la région n'est plus partie prenante, il faudrait effectivement demander au CAR d'avaliser les effectifs en janvier ou février avant la campagne de recrutement des apprentis.

Bruno Delbreil affirme que le nombre est indicatif car l'école ne peut pas refuser un apprenti qui trouve une entreprise. Tacle de Nicolas Burlion qui affirme que l'école est tenue d'accepter les apprentis avec un contrat uniquement dans la mesure de sa capacité.

Marianne Catté demande où en est le programme AVOSTTI. Il est répondu qu'il s'arrête en 2021. Ce programme gère le vivier Post-PACES qui va de toute façon disparaître à cause de la réforme de PACES. Il gère aussi les PeiP D, programme qui va probablement s'arrêter à cause de sa faible attractivité. Le volet international devrait continuer. Franck Seynhaeve parle d'un nouveau programme dédié aux sportifs haut niveau avec une dizaine de candidats (bon score vu l'annonce tardive).

Franck Seynhaeve revient sur la disparition de la banque de notes CPGE E3A (ENSAM, ESTP, écrien et archimède). Si l'ENSAM et ESTP basculent sur la banque de notes CPGE Centrale Sup'Elec, les autres écoles sont courtisées par la banque de notes CCINP (ENSI). A noter que E3A n'attirait que 8000 candidats quand CCINP en attire 18000. En 2020, il y aurait encore deux banques de notes séparées CCINP et CCINP/E3A avec possibilité de passer les deux concours sans recouvrement et avec même une journée d'épreuves communes (matières non scientifiques). Il reste encore une incertitude sur les frais d'inscription, le réseau n'a pas la main sur ces frais, toute la logistique étant assurée par CCINP.

Franck Seynhaeve attribue à l'annonce du rapprochement E3A CCINP le grand nombre de candidatures CPGE pour les spécialités de l'école cette année.

3 Rémunération des responsabilités

Le directeur de GIS a demandé une réévaluation de la charge du responsable de cinquième année (enfin de GIS5 mais Nicolas Burlion souhaite généraliser). Pour l'instant la charge de responsable de troisième année est évaluée à 30hEqTD, la charge de responsable de quatrième année est évaluée à 24hEqTD et enfin celle du responsable de cinquième année est évaluée à 18hEqTD. La raison pour cette réévaluation est l'introduction des contrats professionnels en GIS. Il est demandé de remonter la charge à 24hEqTD (le directeur de GIS prend comme point de comparaison le fait que l'encadrement d'un PFE est de 18hEqTD).

Une discussion s'ensuit :

- la charge serait à moduler en fonction du nombre de contrats ;

- parfois la gestion des contrats est dévolue au directeur ;
- des tâches devraient être prises en charge par le service des relations industrielles ;
- pourrait-on avoir une idée du fonctionnement dans les différentes spécialités pour se faire une idée ?
- le fonctionnement par spécialité est laissé libre faudrait-il passer à un cadre plus strict ?

Il est décidé de sursoir à ce point en attendant que la fiche mission pour la gestion des contrats professionnels soit affinée. Nicolas Burlion s'engage cependant à une reconnaissance du travail de gestion des contrats. Il est aussi question de réévaluer de la charge de recrutement en L2 et L3.

Nicolas Burlion donne quelques chiffres : 60000hEqTD pour Polytech'Lille dont 3800hEqTD pour les charges pédagogiques, ces dernières représentent 160ke. Nicolas Burlion estime qu'il est possible de faire un effort sur la rémunération des charges.

4 Recrutement des personnels

Le recrutement des personnels est comme toujours qualifié de "dialogue de gestion". Il est rappelé que la composante Polytech'Lille a remonté ses demandes le 15 juillet 2019. La réponse de l'université s'est faite par *oral* le 18 septembre 2019. Un écrit devrait suivre. Il est annoncé par le directeur que la réponse de l'université ne suit pas vraiment la demande. Note du rédacteur, en ce qui me concerne la réponse semble en adéquation avec les divers tableaux présentés. L'université recrute à hauteur de la moitié des départs en retraite. Pour l'école il s'agit d'un poste de maître de conférence en section 61 (robotique, laboratoire Cristal) et d'un poste de professeur des université en section 63 (électronique, laboratoire IEMN). Le réhaussement d'un poste SHEJS n'est pas accordé. N'est pas non plus accordé un poste de maître de conférences en section 33 suite à la démission très récente d'un collègue de la spécialité mécanique. Note du rédacteur : l'université a trouvé précipitée cette demande, je confirme, il s'agit d'une demande de la direction seule sans aucune consultation d'un conseil. Un support d'ATER en section 33 est proposé pour faire face à la démission (le classement sur ce poste fait l'objet d'un conseil d'école restreint le 30 septembre 2019).

Le poste en section 63 fait l'objet de quelques discussions. Il est dit que si ce poste de professeur se termine en réhaussement d'un poste de maître de conférences de l'université, le gain en potentiel pour l'université est nul, par contre le surcoût de la masse salariale n'est pas aussi important que le recrutement d'un nouveau collègue. Même calcul s'il s'agit du réhaussement d'un collègue de Polytech'Lille (aucun gain de potentiel pour l'école). Il n'y a que si le poste est pourvu par un collègue hors université de Lille que l'augmentation de potentiel est assuré pour l'université (mais est aussi assurée une augmentation sensible de la masse salariale). Note du rédacteur : je vous laisse intuire sur quel type d'accord ont pu s'accorder les directions respectives. Il est dit que ce poste montre l'intérêt que l'université porte à l'IEMN.

Je vous parle de la déception des représentants des SHEJS et de la discussion intense entre la direction et un élu qui trouve que deux postes d'affilé en section 63 est un peu exagéré ? Non je crois que vous connaissez les passions que déchaînent les recrutements surtout en période de disette.

Pour les personnels BIATSS, rien de concret, le passage en CDI du responsable de la logistique est toujours en discussion. Pas d'assurance de changement de catégorie pour certains collègues que ce soit de la catégorie C vers B ou de la B vers A. La seule avancée est l'assurance d'un CDD d'un an pour un poste d'aide au recrutement de vacataires (voir les compte-rendus précédents pour mon avis sur ce poste).

5 Budget 2020

Pas encore de nouvelle de l'université au sujet d'une DGF non nulle pour Polytech'Lille. Les taux de prélèvement sont par contre connus : 18% pour la formation initiale, 20% pour la formation continue et 10% pour la formation par apprentissage.

Les recettes propres de l'école (apprentissage, formation continue et taxe d'apprentissage) sont (très) au-delà des prévisions (un surplus de plus de 500ke). Il est prévu de mettre la majorité de ce surplus dans 140Ke pour la sécurité (pas certain de la destination, de la somme si), dans 180Ke pour une réserve permettant une réfection (sic) du rez de chaussé du bâtiment F (suppression des bureaux remplacés par des salles projets et des bureaux partagés). Les miettes du surplus iraient à la masse salariale (10ke), aux plateformes (pas de montant noté) et à un appel à projets en direction des personnels et des élèves. Il tout de même annoncé que les budgets de fonctionnement des différents services vont être passés de 70% à 100%.

6 Relations internationales

Belkacem Ould-Bouamama lance le second exposé du conseil à 12h30. Cet exposé concerne les échanges internationaux et les doubles diplômes. Je n'ai réussi à prendre que quelques notes parcelaires :

- le nombre d'étudiants internationaux venant suivre des modules à Polytech'Lille est faible (56 en 2018 et moins en 2019) ;
- le nombre d'élèves de l'école allant suivre des modules à l'international est plus dérisoire encore (j'ai cru entendre 2de l'effectif) ;
- pour faciliter l'accès aux étudiants internationaux, l'école peut se baser sur les modules pouvant être dispensés en anglais (des participants se montrent sceptiques sur ce point) ;
- les relations internationales demandent que plus d'élèves soient autorisés à partir, il est question d'une formule qui n'aurait pas été actée formellement en CA (je n'ai pas assisté aux épisodes précédents sur ce sujet) ;
- il est aussi question d'une application demandée au service de développement qui n'a pas été considérée prioritaire (là encore il me manque le début de l'histoire pour comprendre).

Concernant les doubles diplômes, j'ai mieux suivi vu que le sujet avait déjà été évoqué :

- double diplôme d'architecture avec Liège (Belgique), déjà opérationnel ;
- double diplôme avec Kénitra (Maroc), lancement prévu en septembre 2020 ;
- double diplôme avec l'institut PTIT (Vietnam), idem ;
- double diplôme avec les université de Sherbrooke et de Laval au Canada, je n'ai pas noté les dates de lancement ;
- double diplôme avec l'université du Michigan (états-unis d'amérique), dans une phase préliminaire.

Ces doubles diplômes devraient être bi-directionnels même s'ils avaient plutôt été présentés dans le sens sortant jusque là.

Une question est posée sur l'objectif visé en terme du nombre d'élèves devant mener des études à l'international. Je n'ai pas noté de réponse claire.

7 Qualité

Vu l'heure avancé, les questions relatives à la qualité sont remises à un CA ultérieur.

8 Tarification du fabricarium

Pour pouvoir répondre plus sereinement à la location du fabricarium par des organismes extérieurs, un tarif de location des machines et des personnels est voté à l'unanimité.